

L'affaire des tags de Saint-Mitre à la barre du tribunal

Ranis Victoria a-t-il participé aux 180 tags en mars 2012 ? Il était jugé hier à Aix

Le meilleur avocat de Ranis Victoria n'aura certainement pas été hier au tribunal d'Aix son père, sommé par la police de quitter la salle après ses débordements verbaux. Ni lui-même qui pour défendre ce paternel au sang d'immigré espagnol échangera de vifs propos avec le procureur Pronier. Mais sa jeune avocate, Me Garandet, qui aura mis le doute.

Est-il l'auteur des 180 tags bombés avec violence dans la nuit du 2 au 3 mars 2012 sur les murs de St-Mitre, n'épargnant ni le moulin, ni l'hôtel de ville ? Des horreurs jetées à deux mois des élections présidentielles, injures raciales et religieuses, provoquant discrimination et haine : citons, pour les plus light, et sans faute d'orthographe, "une rafale de kalach à Le Pen", "je baisera la France jusqu'à ce qu'elle m'aime", "l'Islam baise vos filles". Et du "nique" en veux-tu en voilà à toutes les sauces, particulièrement sportives : "Nike". "Ce qui veut dire Victoire en grec, c'est signé", lance l'avocat de particuliers.

L'enquête a identifié parmi plusieurs auteurs présumés un mineur, impliqué dans d'autres graffitis, copain de Ranis, 20 ans. Leurs prénoms apparaissent dans les tags : mais hier, c'est Ranis qui est à la barre du tribunal de grande instance. Et il nie.

Tout semble contre lui. Son



Le préjudice matériel pour la commune avait été estimé à 12 300 euros pour les 3 kilomètres d'injures bombées. / PHOTO ARCHIVES S.M.

portrait, dressé par Me Espallargas, représentant la commune, est sans appel, depuis sa préférence à se faire appeler du nom kabbyle de sa mère, à sa page

Facebook hautement communautaire et prônant l'Islam. Le Martégal ressemble plus à un jeune Eros Ramazotti qu'à un djihadiste mais sa scolarité

s'est arrêtée en 3^e (d'où l'orthographe), sa formation au bowling (où il dit être allé à Martigues ce soir-là avec ses collègues avant de se faire ramener chez lui puisque non, il n'a pas de permis). Son environnement : son père, donc, chez lequel il vit, où il a rejoint cette nuit-là sa petite amie dont il a eu un enfant depuis. Bref, commente Me Espallargas, une belle carrosserie avec pas grand-chose dedans. L'expertise graphologique lui laisse peu de chances.

"Je me suis senti humilié, blessé"

Les avocats de la ville et de Saint-Mitréens rappellent le traumatisme de ce village "tranquille", un tantinet "bourgeois", peuplé de nombreux retraités, qui se sont réveillés un matin avec "Algérie" ou "Rani nike Sarko" déployés sur leur entrée. "On a stigmatisé les habitants en disant qu'ils sont tous racistes", résume Me Cerda, elle-même du village, qui défend son oncle, enfant d'un immigré espagnol communiste. Ici parce qu'on est aisés, on n'accepterait pas les Maghrébins. Et vous n'avez même pas de carte d'électeur..." Exit, la thèse politique.

43 ans de résidence à St-Mitre, et un passé d' élu municipal, Me Espallargas expose sa blessure lorsqu'il a découvert

les 3 km de tags qui ont généré 62 plaintes. Il déplore que chez les Victoria, "au lieu de s'intégrer", on préfère se revendiquer un communautarisme musulman que le père mettra en avant, devant les policiers, pour défendre son fils. "Je me suis senti humilié, blessé, contre cette haine envers la France, mais aussi les femmes que vous injuriez".

Ranis nie : "Je suis innocent. Quelqu'un m'en veut". Il se défend, mal. L'expertise ? "L'écriture, c'est pas ma passion, mais plusieurs personnes écrivent (aussi mal) comme moi".

Le procureur reconnaît combien il doit être lourd, d'être "nourri au lait des phrases de Boumédiène", estime la culpabilité établie et réclame trois mois de prison ferme et 10 000 € d'amende. Entre-temps, le père aura eu l'heureuse idée de revendiquer son appartenance hispano-française.

Oui, mais. Qu'il y a t-il dans ce dossier, pose l'avocate de Ranis. Quelle culpabilité, démonte-t-elle, reprenant les insuffisances de l'enquête, le casier vierge du présumé coupable. Ce comportement pas très arrangeant ? "De celui qui n'a rien à se reprocher".

La présidente du TGI, Stellina Borelli, a choisi la jolie date du 18 juin pour le délibéré.

Carole BARLETTA

LE BLOC-NOTES

NOUS JOINDRE

La Provence : 22, rue de l'Opéra, rédaction (04 42 38 74 40) aix@laprovence-presse.fr et petites annonces-publicité (04 42 38 53 53).

LES URGENCES

Hôtel de police : 10, avenue de l'Europe, 04 42 93 97 00.
Gendarmerie : 04 42 26 31 96.
Police municipale : 2, cours des Minimes, 04 42 91 91 11.
Centre hospitalier : avenue des Tamaris, 04 42 33 50 00.
Polyclinique du Parc Rambot av. du Dr Aurientis 04 42 33 17 00
Pompiers : montée d'Avignon, 04 42 99 18 18. Urgences : 18.
GDF dépannage : 0 810 433 113.
EDF dépannage : 0 810 333 113.

LES GARDES

Chirurgiens-dentistes : cabine de garde dimanche et jours fériés numéro unique, 0 892 566 766.
Médecin de garde : 04 42 26 40 (week-ends et jours fériés).
SOS Médecins : 04 42 26 24 00 (24 h/24).
Permanence médicale : 11, rue Montmajour, 04 42 20 33 (9 h-22 h).
SOS Vétérinaires : 04 42 59 90
SOS main : 42 av. de Lattre de Tassigny, 0 820 160 15

LES TAXIS

Radio Taxis Aixois : 04 42 27 71
Radio Taxis Mirabeau : 04 42 21 61 61.

LES SERVICES

Mairie Aix'press : voirie, petits travaux, propreté, signalisation, 0810 11 30 00.
Service nettoyage : 04 42 91 92 41. Déchetterie de la Parade, 04 42 38 73 97.
Service des eaux : - semaine, 04 42 91 98 33. - nuits, week-ends, jours fériés, 04 42 91 92 19.
Allo météo : 0836 68 02 13